« Le développement des clauses sociales dans les marchés publics et le développement des partenariats pour l'Innovation Sociale sont cofinancés par l'Union Européenne. »

dossier DE PRESSE

Jeudi 8 janvier 2015

Clauses d'insertion : le million d'heures dépassé
Recruter autrement et être socialement responsable

Depuis 1998, la Métropole Rouen Normandie s'est engagée à favoriser l'emploi des publics en difficulté en utilisant la commande publique comme levier d'action. En 2014, elle célèbre le million d'heures insertion et plus de 300 opérations sur tout le territoire.

La Métropole inscrit des clauses d'insertion dans ses marchés et suit la concrétisation des démarches mises en œuvre par les entreprises. Son expertise reconnue lui permet d'intervenir en accompagnement de plus d'une vingtaine de maîtres d'ouvrage du territoire. Chaque année, près de 300 demandeurs d'emploi obtiennent un contrat de travail. Ensemble, les acheteurs et les entreprises conjuguent ainsi leurs efforts en faveur d'actions socialement responsables.

La clause d'insertion s'appuie sur l'article 14 du code des Marchés publics qui stipule que « *Les conditions d'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre peuvent comporter des éléments à caractère social ou environnemental prenant en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. Ces conditions d'exécution ne peuvent pas avoir d'effet discriminatoire à l'égard des candidats potentiels. Elles sont indiquées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans les documents de consultation* »

L'objectif est d'imposer aux entreprises attributaires de réserver une partie des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion des publics en recherche d'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes sans qualification, travailleurs handicapés…).

Pour répondre à leur obligation, les entreprises ont le choix entre : l'embauche directe, la mise à disposition de personnel en insertion, la sous-traitance ou la co-traitance avec une entreprise d'insertion.

métropole
ROUENNORMANDIE

dossier DE PRESSE

La genèse du dispositif des clauses d'insertion

La première expérience intercommunale d'utilisation de la clause fut incitative, lors de la construction de l'Unité de Valorisation Energétique à Grand-Quevilly en 1997. Cette opération a permis l'embauche de 4 personnes. Ce fut le début d'une pratique qui s'est élargie à l'inscription de clauses dans les plus grands projets structurants (le Zénith, le Metrobus, les lignes TEOR…).

En 2002, riche de ces premières années d'expérimentation et avec l'adoption du nouveau code des Marchés Publics instaurant l'article 14, l'Agglomération de Rouen reconnaît l'intérêt communautaire de l'outil et décide de proposer à ses communes membres une assistance technique afin de promouvoir son utilisation. Elle signe ses premières conventions partenariales dès 2003 avec les communes puis avec certains bailleurs sociaux : Logiseine, Habitat 76 et la SEM, Rouen Seine Aménagement (voir page 4).

En 2006, une convention avec le Département de Seine-Maritime est signée pour l'accompagner dans la mise en œuvre des clauses et transférer la méthodologie déployée par la Métropole. Une convention est également signée avec la Région Haute-Normandie.

En 2007, elle signe avec les structures d'Insertion par l'Activité Economique (telles que les entreprises de travail temporaire et d'insertion et les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification) une « *charte de coopération pour une insertion durable* », dont l'objectif est de renforcer l'accompagnement, le suivi, la formation et donc de favoriser l'insertion professionnelle durable des bénéficiaires des clauses.

métropole
ROUENNORMANDIE

dossier
DE PRESSE

La CREA poursuit la promotion du dispositif d'assistance et d'ingénierie à la mise en œuvre des clauses sociales et de nouveaux maitres d'ouvrage signent avec elle une convention. C'est le cas notamment de plusieurs communes telles que la Ville d'Elbeuf, Tourville-la-Rivière, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Oissel mais aussi des services de l'Etat en 2012, et du CHU en 2013.

Chiffres clés depuis 2004

Plus d'1 million d'heures d'insertion générées par les marchés intégrant les clauses d'insertion avec **650 équivalents temps-plein**
325 opérations ont intégré une clause d'insertion et ont été suivies par la Métropole, dont **84 opérations** relevant de programme de rénovation urbaine (25%)
1 274 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail (en moyenne, 1 salarié a accédé à un contrat de 5 mois), dont 41 % issues de la géographie prioritaire (définie par la politique de la Ville)
239 entreprises rencontrées et sensibilisées aux attentes de la Métropole en matière d'insertion de publics en difficultés
En moyenne sur 10 ans, **36 % des salariés** ont accédé à un contrat de plus de 6 mois ou à un CDI

En 2007, on note une forte augmentation des heures d'insertion de 43% par rapport à 2006 (passage de 65 000 heures à 93 000 heures d'insertion) liée à l'augmentation d'environ 50% « d'opérations clausées », notamment pour la collectivité avec la poursuite du chantier TEOR, la construction de la maison des forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray et le Plan agglo vélo.

La construction du Palais des Sports et le démarrage du chantier du Pôle des Savoirs de la Région permet d'augmenter significativement le nombre d'heures d'insertion en 2009, de près de 30 %. Cette hausse peut également être relative au doublement des opérations suivies pour les bailleurs sociaux liés au programme de rénovation urbaine.

métropole ROUENNORMANDIE

dossier DE PRESSE

Liste des maîtres d'ouvrages assistés à ce jour

Communes	
1	Canteleu
2	Déville les Rouen
3	Elbeuf
4	Grand-Couronne
5	La Bouille
6	Le Houlme
7	Malaunay
8	Oissel
9	Rouen
10	Saint Aubin Epinay
11	Saint Léger du Bourg Denis
12	Saint Pierre les Elbeuf
13	Sotteville les Rouen
14	Tourville la Rivière
Bailleurs sociaux	
1	Logiseine
2	Habitat 76
3	SA HLM Elbeuf
4	SEMVIT
5	SIEMOR
SEM	
1	RSA
Autres	
1	Etat
2	CHU
3	SMEDAR
Total	**23**

MOA dont l'accompagnement est achevé

Département 76 (jusqu'au 30/06/2009)
Région Haute-Normandie (jusqu'au 31/06/2012)

métropole
ROUENNORMANDIE

dossier DE PRESSE

Les marchés emblématiques de la Métropole

Pépinière Ecopolis

Développement économique

- Construction de la pépinière Seine Innopolis 2009-2013 ➔ 16 685 heures d'insertion
- Construction pépinière Seine ECOPOLIS 2012-2014 ➔ 2 245 heures d'insertion
- CREAPARC la Ronce1ère phase 2009-2010 ➔ 5 974 heures // 2ème phase 2013-2014 ➔ 1 847 heures d'insertion
- Construction d'un hôtel d'entreprises - ZA du Clos Allard à Caudebec-lès-Elbeuf 2012-2013 ➔ 2 294 heures d'insertion

Environnement et cadre de vie

- Maison des forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray 2007-2008 ➔ 556 heures d'insertion
- Plan Agglo Vélo depuis 2006 ➔ 5 804 heures d'insertion

Tourisme, équipement culturel et sportif

- H2O 2009-2010 ➔ 3 128 heures d'insertion
- Aménagement du Hangar 106 2009-2010 ➔ 7 972 heures d'insertion
- Zénith - 2000-2001 ➔ 8 personnes embauchées
- Palais des Sports 2010-2012 ➔ 13 020 heures d'insertion
- Réalisation du Panorama XXL 2014 ➔ 421 heures d'insertion
- Réalisation d'un port de plaisance et d'hivernage 2013 ➔ 500 heures d'insertion
- Exploitation du port de plaisance et d'hivernage 2012-2018 ➔ 2 078 heures d'insertion à ce jour

Kindarena

métropole ROUENNORMANDIE

dossier DE PRESSE

Transport des usagers

- Travaux du TEOR 2005-2013 ➔ 26 030 heures d'insertion
- Travaux infrastructures du Métrobus

Travaux du TEOR au Théâtre des Arts en 2006

Mais aussi de nombreuses autres opérations telles que :

- Aménagement des bords de Seine – Ecoquartier Flaubert 2012-2013 ➔ 11 963 heures d'insertion
- Collecte des déchets de 2004 à ce jour ➔ 49 820 heures d'insertion
- Construction d'une école de musique et de danse à Saint-Aubin-lès-Elbeuf en cours ➔ 1 036 heures d'insertion
- Exploitation du Service public d'eau potable Seine Ouest 2012/2017 ➔ 11 856 heures d'insertion à ce jour
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable - Plateau Est de Rouen et secteur Bardouville (travaux sous-fluviaux) en cours ➔ 660 heures d'insertion
- Exploitation de la station d'épuration Emeraude 2008-2018 ➔ 26 852 heures d'insertion à ce jour
- Travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable depuis 2004 ➔ 70 148 heures d'insertion
- Réhabilitation des halls du Parc des Expositions de la Métropole 2014-2016 ➔ 3 973 heures d'insertion à ce jour

métropole
ROUENNORMANDIE

dossier DE PRESSE

Vers une diversification de la nature des marchés et des procédures

La Métropole souhaite diversifier les marchés intégrant des clauses sociales selon 4 axes :

- Les secteurs d'activités

Au-delà du secteur des BTP qui représente environ 85 % des marchés « clausés » par la Métropole (comme la construction de l'hôtel d'Agglomération), tous les marchés de services peuvent également être pris en considération. Cette diversification permet d'élargir les profils des personnes prises en charge.
Quelques exemples :

- Un accord cadre traiteur en groupement de commande avec la ville de Petit-Quevilly
- L'exploitation des installations de chauffage du patrimoine de la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- L'exploitation du Service Public d'eau potable Secteur Ouest – 2015-2021

La Métropole a d'ores et déjà étendu la démarche aux marchés de prestations intellectuelles. Ces prestations permettent de cibler d'autres types de demandeurs d'emploi, notamment les jeunes qui rencontrent des difficultés pour accéder au 1er emploi ainsi que les séniors qualifiés touchés par un chômage de longue durée.

- La nouvelle gare de Rouen : stratégie et étude de programmation
- Marché de maîtrise d'œuvre du système Arc Nord Sud – 2014-2018
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la reconversion de l'Hippodrome des Bruyères en Parc naturel urbain

métropole ROUENNORMANDIE

dossier DE PRESSE

- Les composantes de la commande publique

La Métropole a expérimenté la clause d'insertion au sein de la DSP « exploitation de la Crèche du CHU de Rouen ». Les traités de concession Ecoquartier Flaubert et CREAPARC Plaine de la Ronce ont également intégré une clause d'insertion :

- Ecoquartier Flaubert = objectif de 150 000 heures d'insertion
- CREAPARC Plaine de la Ronce = objectif de 16 000 heures d'insertion

La DSP et le traité de concession apportent une longue durée d'exécution et donc peuvent générer des contrats de travail durable et peuvent favoriser l'innovation dans l'exécution des obligations d'insertion.

Presqu'île, au cœur de l 'Ecoquartier Flaubert

- Les donneurs d'ordres

La diversification, c'est aussi inciter tous les donneurs d'ordres à utiliser les dispositifs de clauses sociales.

- Les procédures

La Métropole utilise la clause d'insertion comme condition d'exécution du marché depuis 1998 (article 14 du CMP). En utilisant le combiné des articles 14 et 53, elle va pouvoir promouvoir les performances en matière d'insertion comme critère de choix des entreprises.

Il y a également la possibilité de faire de l'insertion l'objet du marché, en développant les marchés de services de qualification et d'insertion professionnelle pour que les personnes les plus éloignées de l'emploi puissent être concernées par les clauses sociales.

Enfin, la Métropole réserve des marchés aux ESAT et aux EA depuis 2007 et souhaite poursuivre la démarche.

métropole
ROUENNORMANDIE

dossier
DE PRESSE

Illustration de la démarche « Clause d'insertion »

L'entreprise Gagneraud met en œuvre une démarche d'insertion de qualité avec l'implication des ressources humaines et des opérationnels chantier dans l'encadrement des salariés en insertion. Fondée en 1880, Gagneraud Construction a un effectif de 1700 salariés en France, 500 salariés en Normandie et 210 salariés sur le territoire de la Métropole. L'entreprise intervient dans le domaine de la construction, du génie civil, des travaux publics et de la maintenance des bâtiments.

- Attributaire de cinq marchés que le service Economie et Innovations sociales suit dans le cadre des clauses dont quatre marchés de la Métropole (le 5ème est un marché de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf).
- Le marché « Travaux de réparation des réseaux et ouvrages d'assainissement - Rive Sud », est un marché à bons de commandes de 4 ans (juin 2014 - juin 2018).

Le marché a intégré une clause d'insertion qui prévoit l'embauche d'1 ETP (équivalent temps plein) pendant 7 mois par année de marché. L'entreprise a fait appel à un outil d'insertion, le GEIQ BTP (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification).

Le GEIQ a mis en place un contrat de professionnalisation de 9 mois au bénéfice d'un jeune de 19 ans. Au cours de son contrat, il bénéficiera de 266 heures de formation qui porteront sur la Voirie et réseaux Divers, SST (Sauveteur-secouriste du travail) et conduite d'engins mini pelle.

Contacts

Julie MOULAS
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 35 52 95 66 / 06 16 21 38 54
julie.moulas@metropole-rouen-normandie